

One copy per
staff member

3 October 1983

GATT Office Circular No. 264

The Director-General has decided to establish with immediate effect a new division with the title of Trade Policies Division (Division des politiques commerciales), and to nominate Mr. J.M. Croome as Director of the new division. The task of the division will be to follow on a systematic basis the trade policies and measures of Contracting Parties, with a view to reinforcing the capacity of the GATT to respond to developments in the trading system.

The responsibility for external relations, hitherto covered by the External Relations and Information Division, is transferred to Mr. J. Kraus who becomes Director of External Relations Division. The division will be responsible for inter-agency affairs, relations with intergovernmental and non-governmental organizations, protocol and co-ordination of GATT representation at outside meetings.

The title of the External Relations and Information Division is changed to Information Service. It will be responsible for relations with the press, universities and the general public, information publications, "GATT Focus" and the Library. Pending the appointment of a chief, Mr. Croome will also be in charge of the Information Service.

For administrative purposes, the Trade Policies Division will be placed within Department A, and the External Relations Division within Department B, but both divisions will function as common service units for the whole secretariat.

Other staff movements will be communicated in a separate Office Circular.

William B. Kelly,
Deputy Director-General

Un exemplaire à chaque
membre du personnel

3 octobre 1983

Circulaire intérieure du GATT n° 264

Le Directeur général a décidé de créer et mettre en place immédiatement une nouvelle division dénommée "Division des politiques commerciales" dont M. J.M. Croome assurera la direction. Cette division aura pour tâche de suivre de manière systématique les politiques et mesures commerciales des parties contractantes, afin que le GATT soit mieux à même de répondre à l'évolution du système commercial.

La responsabilité des relations extérieures, qui était jusqu'ici du ressort de la Division des relations extérieures et de l'information, sera assumée par M. J. Kraus, qui devient Directeur de la Division des relations extérieures. Cette division sera chargée des affaires interorganisations, des relations avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du protocole et de la coordination de la représentation du GATT aux réunions où il est invité.

La Division des relations extérieures et de l'information change de titre et devient le Service de l'information. Ce service sera chargé des relations avec la presse, les universités et le public, de la publication du matériel d'information et de "GATT Focus", ainsi que de la bibliothèque. En attendant la nomination d'un chef de service, M. Croome sera également responsable du service de l'information.

Administrativement, la Division des politiques commerciales relèvera du Département A, et la Division des relations extérieures du Département B, mais les deux divisions seront au service de l'ensemble du secrétariat.

Les autres transferts de personnel font l'objet d'une circulaire intérieure distincte.

William B. Kelly
Directeur général adjoint